



Désaccord avec un organisme pour séjour linguistique

Par **Isa72**, le **20/07/2014** à **16:40**

Bonjour, je suis en désaccord avec CLC (Club langues et Civilisation) pour plusieurs raisons et après 2 échanges téléphoniques ils ne veulent rien entendre. Les faits :

- Mon fils de 17 ans a été relogé dans une autre famille dès son arrivée. CLC ne nous a pas informé du changement.
- Il est logé dans un "placard" avec un copain. Il y a un lit superposé. Ils n'ont pas la place pour ouvrir et déposer leurs affaires ds la chambre.
- Le logement est à 30 mn à pied de l'école.

J'ai réclamé soit un changement de famille ou au minimum des tickets de bus mais ils refusent. Que puis-je faire?

Puis-je en informer une comission ou un organisme pour me plaindre ? Que dois-je dire pour avoir un discours afin deles faire "plier" ?

Merci pour vos conseils

Par **Lag0**, le **20/07/2014** à **18:44**

Bonjour,

Combien de temps dure le séjour ?

Parce que s'il est relativement court, mieux vaut envisager d'obtenir un dédommagement que de vouloir faire modifier la situation. En effet, je crains que les voies de recours mettent un certain temps à aboutir et que votre fils soit rentré en France avant que ce ne puisse être réglé.